

Face aux abus de la hiérarchie : combattre les formations réforme du collège

- ◆ 8 jours de formation réforme du collèges sont annoncés, sur le dos du PAF
- ◆ Des personnels sont sollicité-e-s pour être des jalons de la mise en place de la réforme
- ◆ Des collègues sont convoqué-e-s pour des formations hors du temps de travail

SUD éducation dénonce la mise en place de ces formations obligatoires pour quatre raisons très claires.

1. SUD éducation demande toujours l'abrogation de la réforme du collège. Loin des discours élitistes et anti-pédagogie que l'on entend un peu partout, SUD éducation dénonce l'accroissement des inégalités que va impliquer cette réforme. Mettre en place au forcing un formatage des personnels pour mieux la faire passer nous semble être parfaitement scandaleux et méprisant pour les collègues.

2. SUD éducation défend le droit à la formation. Dans la plupart des collèges de l'académie - et d'ailleurs - les chef-fe-s d'établissement ont eu comme consigne de limiter l'autorisation de participer aux journées de formation auxquelles les collègues auraient pourtant légitimement droit. Les IPR relaient cette consigne, en arguant du fait que cela ferait trop d'absence de professeurs pour les élèves ! Les formations réforme du collège se font donc très concrètement sur le dos du droit à la formation des personnels. La formation devient donc un outil de management pour faire passer les réformes. C'est parfaitement inacceptable.

3. SUD éducation s'oppose à la multiplication des hiérarchies intermédiaires. Nous avons déjà le Conseil pédagogique, les experts de terrain en REP, les bénéficiaires d'IMP bidons... Maintenant, nous allons avoir les «formateurs relais» : les chefs d'établissements ont sollicité avant les vacances de la Toussaint des professeurs pour qu'ils participent au grand formatage prévu ! Le management par la carotte, mettant en exergue des collègues susceptibles de former les autres, est un facteur de division et de tension au sein des équipes : il faut le refuser !

4. SUD éducation s'oppose à l'allongement du temps de travail. Or, ces formations réforme du collège seront largement organisées hors du temps de travail de l'élève, ce qui implique un allongement du temps de service. Le Ministère s'assoit sur les conditions de travail des personnels, ce qui est inacceptable.



Refusons d'être formateurs-relais !

Le Ministère s'inquiète de l'impopularité de sa réforme auprès des collègues. Pour cette raison, il cherche à manier une technique managériale bien connue de tous les patrons : diviser les personnels. Pour cela, les rectorats, chefs d'établissements et corps d'inspections invitent certains professeurs à être «formateurs relais», en faisant parfois pression pour s'assurer de leur acceptation.

L'administration est habituée à se doter de moyens pour distinguer, au sein des personnels, les moutons noirs. Ainsi le document envoyé par le rectorat de l'académie de Créteil aux chef-fe-s d'établissements est édifiant. Il invite les chef-fe-s d'établissement à « anticiper les difficultés», en identifiant différents types de collègues : les «agents fa-

vorables, voir pro-actifs», «des opposants, à des degrés divers», et «une proportion importante d'agents plutôt neutres et en posture d'attente». Pour combattre les «opposants», susceptibles de se lancer dans une «guerre ouverte avec les cadres et/ou avec les collègues qui adhèrent au changement» pour éviter la «rupture d'un certain confort», le rectorat invite les chefs à «s'appuyer sur les porteurs potentiels du changement».

Cette vision cynique et managériale du service public a pour fonction de diviser les collègues. Dans cette affaire, ce sont toutes et tous les collègues qui sont profondément méprisé-e-s par la hiérarchie. Refusons d'entrer dans leur petit jeu !

◆ SUD éducation encourage tou-te-s les collègues à refuser d'être formateurs-relais !

◆ SUD éducation invite l'ensemble des collègues à organiser le boycott des formations obligatoires, y compris par la grève !